



DIPLÔME DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE - NIVEAU 5 -RNCP N°37890
DATE D'ÉCHÉANCE D'ENREGISTREMENT 31/08/2028

Le titulaire du BTS Tourisme pourra exercer une variété de tâches et de missions regroupant plusieurs compétences professionnelles (communication, ingénierie touristique, relation clients). Il pourra travailler pour un grand nombre d'entreprises représentatives du secteur, parmi lesquelles les entreprises de tourisme, les organismes de tourisme territoriaux liés à des institutions locales, nationales, voire internationales, les entreprises de transport de personnes ou les entreprises d'hébergement pour ne citer que les plus classiques.

OBJECTIFS

Les titulaires du BTS Tourisme seront capables de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- La gestion de la relation avec les touristes individuels ou en groupe,
- L'élaboration d'une prestation touristique,
- La gestion de l'information touristique.

PRÉREQUIS

- Titulaire d'un Bac ou d'un Titre Professionnel de niveau 4 pour la formation initiale (scolaire ou apprentissage)
- Possibilité de présenter le BTS par la voie de la formation continue

QUALITÉS REQUISES

- Forte capacité de travail (horaires décalés ou forte activité saisonnière possibles)
- Excellente présentation
- Sens de la communication
- Maîtrise d'au moins une langue étrangère

PUBLICS VISÉS

Tout public

MODALITÉS D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

- Admission sur dossier et entretien individuel.
- Parcoursup pour filière alternance
- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Formateurs ayant une expérience pédagogique et professionnelle significative
- Jeux de rôles, études de cas, cas pratiques progressifs, logiciels adaptés à la filière de formation

VALIDATION

Diplôme Brevet de Technicien Supérieur (BTS) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Intermédiaire : devoirs sur table, 2 examens blancs par an, soutenances
- **Finale** : Examen terminal du Ministère de l'Éducation Nationale

MODALITÉS DE FORMATION

Le jour de l'entretien le calendrier sera remis, ainsi que l'information sur l'admission du candidat à la formation

EN ALTERNANCE

En 2 ans - 2 jours de cours / semaine :

- **Contrat d'apprentissage** : 1350 h
- **Contrat de Professionnalisation ou Pro-A** : 1100h

Gratuité des études, prise en charge par l'OPCO de l'entreprise

EN INITIAL

- **En 2 ans 1350 heures de cours** + 14 semaines de stage
- 2 jours de cours/semaine en présentiel

Tarif en téléchargement sur le site

STAGES

14 semaines de stages

Sur l'ensemble de la formation l'étudiant devra au minimum avoir effectué un stage :

- Soit en agence de voyage
- Soit en office de Tourisme



Programme de la formation

BTS TOURISME

BLOC 01 - U4 : GESTION DE LA RELATION CLIENTÈLE TOURISTIQUE

- Gestion de l'espace d'accueil
- Conseil et vente de prestations touristiques
- Suivi de la clientèle
- Accompagnement des touristes

BLOC 02 - U5 : ÉLABORATION D'UNE PRESTATION TOURISTIQUE

- Analyse du cadre de l'activité touristique
- Diagnostic stratégique d'une organisation touristique
- Conception d'une prestation touristique
- Diffusion d'une prestation touristique

BLOC 03 - U6 : GESTION DE L'INFORMATION TOURISTIQUE

- Veille informationnelle
- Traitement de l'information
- Diffusion d'informations
- Conservation de l'information

BLOC 04 - U1 : CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

- Communiquer oralement et par écrit
- Synthétiser des informations
- Répondre de façon argumentée
- S'adapter à la situation
- Organiser un message oral

BLOC 05 ET 06 - U2 : COMMUNICATION EN LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

U21 : LV1 : Anglais niveau B2 du CECRL

U22 : LV2 : Langue proposée par l'établissement niveau B2 du CERCL

- Accueillir et prendre en charge des clients étrangers
- Vendre à des clients étrangers, des produits touristiques français
- Vendre des produits touristiques étrangers à une clientèle française
- Accompagner des touristes étrangers
- Suivre et fidéliser la clientèle étrangère

BLOC 07 - U3 : TOURISME ET TERRITOIRES

Le tourisme entre mondialisation et développement durable

- Définir et caractériser un territoire touristique
- Identifier les territoires touristiques majeurs sur des cartes
- Caractériser les différentes formes de tourisme et leur évolution
- Analyser et expliquer les potentialités touristiques d'un territoire
- Analyser les impacts de la mise en tourisme d'un territoire
- Cartographier et schématiser les territoires touristiques

OPTION FACULTATIVE : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE 3

- Compréhension de documents écrits
- Productions et interactions orales

Modalités d'examen

Épreuves obligatoires	Unités	Coef.	Mode	Durée
U1 - Culture générale et expression	U1	4	Écrit	4h
U2 - Communication en langue vivante étrangère		4		
LV A - Anglais	U21	2	Oral	30 min
LV B	U22	2	Oral	30 min
U3 - Tourisme et Territoires	U3	6	Écrit	3h
U4 - Gestion de la relation clientèle touristique	U4	8	Oral	45 min
U5 - Elaboration d'une prestation touristique	U5	5	Écrit	4h
U6 - Gestion de l'information touristique	U6	5	Oral	40 min
Épreuves facultatives :				
UF1 : Langue vivante 3	UF1		Oral	20 min
UF2 : Parcours de professionnalisation à l'étranger	UF2		Oral	20 min
UF3 : Engagement étudiant	UF3		Oral	25 min

Campus NICE / SOPHIA ANTIPOLIS

Tél. : ...

Mail : s.freret@groupebelmont.fr

Site : ...

